Moustique tigre - Campagne de lutte antivectorielle 2026

Le département santé-environnement de l'Agence régionale de santé (ARS), délégation du Val-d'Oise, constaté l'implantation croissante du moustique tigre (Aedes albopictus) dans le département du Val d'Oise, avec 28 communes aujourd'hui considérées comme définitivement colonisées par ce moustique contre 17 en 2025.
La commune d'Osny est identifiée comme limitrophe à une ou plusieurs communes où le moustique tigre est déjà connu comme étant présent et actif.



Ce moustique peut être un vecteur de maladies tropicales telles que la dengue, le chikungunya, ou le zika, s'il pique une personne porteuse d'un de ces virus (généralement contaminée au cours d'un séjour en zone tropicale).

Face à ce risque et conformément au décret n°2019-258 du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles et ses trois arrêtés d'application, **l'ARS met en place une surveillance renforcée du 1er mai au 30 novembre,** période d'activité principale du moustique tigre, articulée autour de trois axes :

1/ Une surveillance entomologique, fondée sur un réseau de pièges déployés sur le territoire francilien, afin de suivre la présence et l'activité des populations de moustique tigre dans la région et d'évaluer le risque de transmission vectorielle ;

2/ Une surveillance épidémiologique, en association avec Santé Publique France, afin de détecter d'éventuels cas humains de dengue, chikungunya ou zika, et de mettre en œuvre si nécessaire des actions de prévention autour des cas et les mesures de lutte pour limiter le risque de propagation de ces maladies

3/ Des actions de communication et de sensibilisation, destinées à informer les citoyens sur les risques sanitaires liés au moustique tigre, pour les inciter à adopter des gestes simples (élimination des eaux stagnantes et protection contre les piqûres) afin de contribuer activement à la lutte contre sa prolifération et la transmission des maladies associées.

L'ensemble de ces actions a pour objectif d'empêcher l'apparition d'un cycle de transmission vectorielle, c'est-à-dire d'une contamination interhumaine par la piqûre des moustiques, au sein de la région.

Liens utiles
Moustique tigre : l'Île-de-France en vigilance active
Moustique tigre : limiter sa présence et sa prolifération